



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 4 novembre 2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le quatre novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le vingt-neuf octobre deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15**

**Nombre de conseillers municipaux présents : 13**

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean-Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Emmanuel NICOUD, Thierry RUF, Sylvie SEYSSEL, Cédric VEYRET.  
Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Justine REY donne procuration à Cédric VEYRET

Absence : Véronique GERMAIN

**Nombre de votants : 14**

Secrétaire de séance : Emmanuel NICOUD

Suite à une réunion avec le comité de rivières Sud Grésivaudan, M. FERROUILLAT arrive à 19h40

### Ordre du jour :

1. Approbation PV conseil du 9 octobre 2025
2. Délibération pour revalorisation loyer location terrain agricole communal
3. Délibération pour travaux de mise aux normes du terrain de rugby
4. Nouvelle proposition pour OAP Les Combes
5. Informations Ressources Humaines
6. Précisions sur zone 30 km/h
7. Urbanisme
8. Questions diverses

Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 4 novembre 2025 à 19h30.

### 1. Approbation du PV du conseil du 9 octobre 2025

Le PV du conseil municipal du 9 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Délibération pour revalorisation loyer location terrain agricole communal

M. Le Maire rappelle que dans le bail pour la location d'un terrain agricole de la commune, le loyer est indexé sur l'indice national annuel fixé par arrêté ministériel.

M. le Maire indique que la variation de l'indice national des fermages de 2025 par rapport à l'année 2024 est de + 0.42 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'appliquer cette hausse sur le loyer de novembre 2025.

### 3. Délibération pour travaux de mise aux normes du terrain de rugby

M. Le Maire indique que, suite à une visite de la commission de sécurité de la ligue Auvergne Rhône-Alpes, des mises aux normes doivent être faites sur le terrain de rugby. M. Le maire énumère les travaux à réaliser : la clôture de l'ensemble du terrain, l'installation d'une main courante sur tout le



pourtour du stade, l'installation d'une protection d'un mètre autour des bancs de touche, la mise en place d'un accès secours avec une barrière coulissante, la mise en place d'un vestiaire arbitre dédié.

M. le Maire précise qu'un devis pour la main courante a été demandé et ajoute, que dans l'attente de la réalisation des travaux, il faut prendre une dérogation pour autoriser à jouer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider ces premières propositions.

#### **4. Nouvelle proposition pour l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)**

Monsieur le Maire présente, la nouvelle proposition pour l'OAP, au conseil municipal. M. Le Maire indique qu'une réunion en visioconférence est également programmée avec la communauté de communes le 10 novembre 2025 à 11h00 pour ce sujet.

#### **5. Informations Ressources Humaines**

Monsieur le Maire indique que, suite à la réunion de la commission Ressources Humaines, un agent va être mis en stage et que le contrat d'un second agent est renouvelé pour un an. M. Le maire indique également que les entretiens professionnels 2025 sont programmés.

#### **6. Précisions sur zone à 30km/h**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revoir les limites de la zone de limitation à 30 km/h à chaque entrée du village. Le conseil décide de ne pas modifier le début de la zone 30km/h à l'entrée sud du village et de la fixer au niveau du transformateur pour l'entrée arrivant de Chasselay et au niveau du 115 Route de Chambarans pour l'entrée arrivant de Roybon.

#### **7. Urbanisme**

- DP 038523 25 0 0038 - Construction parc à chiens : en cours d'instruction
- DP 038523 25 0 0039 - Remplacement de menuiseries : accordée
- DP 038523 25 0 0040 - Pose de 2 capteurs solaires : accordée
- PC 038 523 25 0 0002 - Construction garage et atelier : accordée

#### **8. Questions diverses**

- finalisation de la présentation du PLUi : une réunion le vendredi 7 novembre 2025 après midi à la communauté de communes - Réunion des élus Mercredi 5 novembre 2025 à 19h00 pour faire le point.
- Cérémonie du 11 novembre 2025 : à 11h00 en présence des enfants de l'école
- Passerelle : installée depuis fin octobre
- L'association Excalibur demande le prêt de la salle des fêtes pour des répétitions : accord du conseil
- Nid de frelons : encore des interventions pour destruction en cours, une proposition de commande groupée de nouveaux pièges a été faite par la communauté de communes : prix des pièges étant trop élevés, la commune décide pour le moment de passer sa propre commande.
- Invitation à l'inauguration de l'exposition « CEUX de 14 » à Murinais le 11 novembre 2025
- Cimetière : accord du conseil municipal pour vente d'emplacements à des personnes qui ont des origines ou des liens avec la commune au cas par cas en l'absence de règlement du cimetière.
- Une réunion avec le personnel des écoles est programmée le 10 novembre 2025
- Zones d'accélération des énergies renouvelables : les zones sont arrêtées
- Problème de chauffe-eau à l'école : validation du devis pour le remplacer
- Le service de Gestion et Valorisation des Déchets de la communauté de communes organise des visites du centre de tri Athanor à la Tronche à destination des élus.



- Organisation du repas de Noël des enfants
- Colis pour les personnes hospitalisées
- Les agents vont suivre plusieurs formations dans les mois à venir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 3 décembre 2025 à 19h30

Le/La Secrétaire

Le Maire

